



CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES

COMPTE RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION DES ACTIONNAIRES DU 8 SEPTEMBRE 2015

1 SYNTHESE DE LA PRESENTATION

Notre société est une SAS à capital variable est à *gouvernance coopérative* et à *but éthique*.

Son objectif est d'agir *dans l'intérêt des générations futures* en participant à la lutte contre le réchauffement climatique. Pour cela elle utilise le tarif de rachat de l'électricité photovoltaïque par EDF (tarif réglementé) pour développer la production d'énergie renouvelable et engager des actions en faveur des économies d'énergie.

Le potentiel d'économies d'énergie est énorme car l'expérience montre (cf. article paru dans QUE CHOISIR de janvier 2015) que la plupart des foyers peuvent facilement économiser 20% de leur consommation d'électricité simplement en remplaçant les matériels énergivores et en changeant quelques habitudes de vie.

Notre projet s'inscrit à la fois dans la loi TEPCV (Transition Energétique Pour la Croissance Verte), promulguée le 18 août dernier, et dans le projet « Luberon - Haute Provence : pour un territoire de partage des énergies » labellisé dans le cadre de l'appel à projets TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte).

Il est subventionné par l'Europe à travers le financement d'une étude de faisabilité par le PNRL qui a été confiée à un bureau d'études Aixois spécialisé dans le photovoltaïque. Cette étude ira jusqu'au dépouillement des offres des fournisseurs.

Ainsi, il ne nous restera plus qu'à passer commande une fois que les conditions de financement des travaux seront remplies.

A l'issue de la phase d'Avant Projet Détaillé notre projet comprend :

- **13 toitures** retenues, dont 10 publiques et 3 privées
- **656 m²** de panneaux photovoltaïques
- **107 kW** de puissance crête
- **139 MWh** de productible annuel moyen par an sur 20 ans (incluant une dégradation annuelle moyenne de 0,6% de la capacité de production) soit la consommation annuelle moyenne de 19 familles
- **35 800 € HT** de recette annuelle moyenne sur 20 ans sur la base du tarif actuel de rachat de l'électricité par EDF (25,78 cts/kWh).



CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES

Sur la base des chiffrages issus de l'Avant Projet Détaillé la simulation financière sur 20 ans donne les résultats suivants :

Valeur Actuelle Nette à 20 ans	25357
Réserves cumulées	53326
Taux de Rendement Interne du Projet	5,35%
Rentabilité financière (Résultat Net / Fonds propres)	7,12%
Rémunération moyenne des fonds propres sur 20 ans	3,43%

Notre modèle économique est simple : un investissement initial qui demande peu d'entretien et un contrat nous garantissant une recette régulière sur 20 ans à partir de la mise en service.

La viabilité et la rentabilité financière du projet sont donc acquises et les conditions sont maintenant remplies pour lancer la capitalisation de la société en toute confiance.

Chaque actionnaire peut participer à la réussite de ce projet en :

- participant de façon significative au capital initial de la société (objectif : 30% du montant du projet, soit 83 000 €) pour lui permettre d'emprunter les sommes nécessaires à la réalisation du projet
- recherchant autour de lui (amis, connaissances) de nouveaux actionnaires
- aidant le conseil de gestion, en fonction de ses compétences propres, au niveau de :
 - la communication : réunions entre amis, tenue de stands, réalisation de documents, communication sur les réseaux sociaux,...
 - la technique : vérification des études, surveillance des chantiers,...
 - la gestion : comptabilité, recherche de financements, questions juridiques,...

Des supports de communication existent déjà :

- poster et banderole
- flyer du Parc présentant de façon générale le projet de Centrales Villageoises sur son territoire
- flyer de présentation de la CVPA
- formulaire de souscription d'actions (adultes ou mineurs).

Le Conseil de Gestion est à la disposition de chacun pour aider à présenter notre projet et recruter de nouveaux membres. Il suffit de le solliciter à travers l'adresse mail de la société : paysdaigues@centralesvillageoises.fr ou le numéro de téléphone du président : 06 33 88 31 94.



CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES

2 QUESTIONS - SUGGESTIONS - PROPOSITIONS

2.1 DUREE DE VIE DES PANNEAUX ET RECYCLAGE

La durée de vie est bien supérieure à 20 ans puisque la puissance produite sera au minimum de 80% de la puissance initiale au bout de 20 ans. Sur la base du retour d'expérience actuel on peut espérer qu'ils produiront encore plus de 65 % de la puissance initiale au bout de 40 ans.

Les panneaux sont essentiellement constitués d'aluminium, de verre et de silicium métal. Tous ces matériaux ne sont pas polluants et sont aisément recyclables.

Le fournisseur de nos panneaux sera obligatoirement adhérent à PV Cycle France (voir le site internet <http://www.lemoniteur.fr/article/pv-cycle-france-nouveau-systeme-collectif-de-collecte-et-de-recyclage-des-panneaux-photovoltaiques-u-23657808>) de façon à garantir la reprise gratuite de ceux-ci en fin de vie.

2.2 COMMUNICATION DANS LES ECOLES

Une sociétaire suggère de faire de la communication auprès des enfants. C'est une idée à creuser d'autant que les enfants seront les premiers bénéficiaires de notre projet. Mais le message doit être adapté.

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES

3 ANNEXE - DIAPORAMA PRESENTE



CENTRALES VILLAGEOISES du Pays d'Aigues

8 septembre 2015

REUNION D'INFORMATION
DES ACTIONNAIRES



CENTRALES VILLAGEOISES
du pays d'Aigues

centrales villageoises :
pour les générations futures !

**Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous
l'empruntons à nos enfants (Antoine de Saint-Exupéry)**

CVPA 08 septembre 2015

2

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

caractéristiques du projet

1. Modèle créé par RAEE centrales.villageoises.mov
2. Démarche citoyenne initiée en 2014 par le PNRL sur financement européen avec le soutien de COTELUB
3. SAS à gouvernance coopérative et à but éthique
4. Nos objectifs :
 - Participer à la transition énergétique en produisant de l'énergie renouvelable
 - Respecter le patrimoine et les paysages
 - Faire un investissement responsable pour l'avenir des générations futures
 - Agir localement dans l'intérêt de la collectivité et de notre territoire
 - Agir en faveur des économies d'énergie

CVPA 08 septembre 2015

3



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

projet dans l'actualité (1/2)

Un projet qui s'inscrit dans :

- La loi TEPCV du 18 août - Transition Énergétique Pour la Croissance Verte - qui met en priorité :
 - les économies d'énergie
 - l'essor des énergies renouvelables
- Le projet de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte du PNRL

CVPA 08 septembre 2015

4

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

projet dans l'actualité (2/2)

Février 2015

- candidature « *Luberon – Haute-Provence : pour un territoire de partage des énergies* »
- labellisée dans le cadre de l'appel à projets Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).
- retenue dans la 1ère catégorie, *programme d'actions ambitieux en faveur de la transition énergétique, qui regroupe dix partenaires.*

CVPA 08 septembre 2015

5



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

projet subventionné par l'Europe

Grâce à une subvention européenne le Parc finance une première étude de faisabilité incluant :

- étude d'équipement en panneaux PV de 15 toitures publiques et privées
- dossiers de déclarations préalables des travaux
- dépôt des demandes de raccordement au réseau ERDF
- consultation des entreprises et le dépouillement des offres.

CVPA 08 septembre 2015

6

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES



CENTRALES VILLAGEOISES
du pays d'Aigues

nous avançons !

CVPA 08 septembre 2015

7



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

Où en sommes nous ? (1/3)

- **mars** : statuts de la société prêts et validés par RAEE
- **avril** :
 - dépôt des statuts
 - rencontre de tous les maires du territoire, recherche et sélection de toitures
 - le Parc consulte des BE pour l'étude de faisabilité
- **mai** :
 - immatriculation de la société au RCS AVIGNON
 - le Parc notifie le marché d'études à INGELYO (BE aixois spécialisé dans le PV)

CVPA 08 septembre 2015

8

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES



CENTRALES VILLAGEOISES
du pays d'Aigues



CVPA 08 septembre 2015

9



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

Où en sommes nous ? (2/3)

- **juin** : visite par le BE de 19 toitures présélectionnées
 - ✓ présentation du rapport de la phase A
[PHASE A - CVPA.pdf](#)
- **juillet** : sélection de 15 toitures
 - ✓ réception des dossiers de déclaration préalable de travaux
[Synthèse photo 14 toitures.pdf](#)

CVPA 08 septembre 2015

10

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

Où en sommes nous ? (3/3)

- **août :**
 - dépôt des déclarations préalables
[BEAUMONT GENDARMERIE cerfa.pdf](#)
[BEAUMONT GENDARMERIE RENDU DP.pdf](#)
 - présentation du rapport de phase B
[Exemple La Motte commerces Est.pdf](#)

CVPA 08 septembre 2015

11



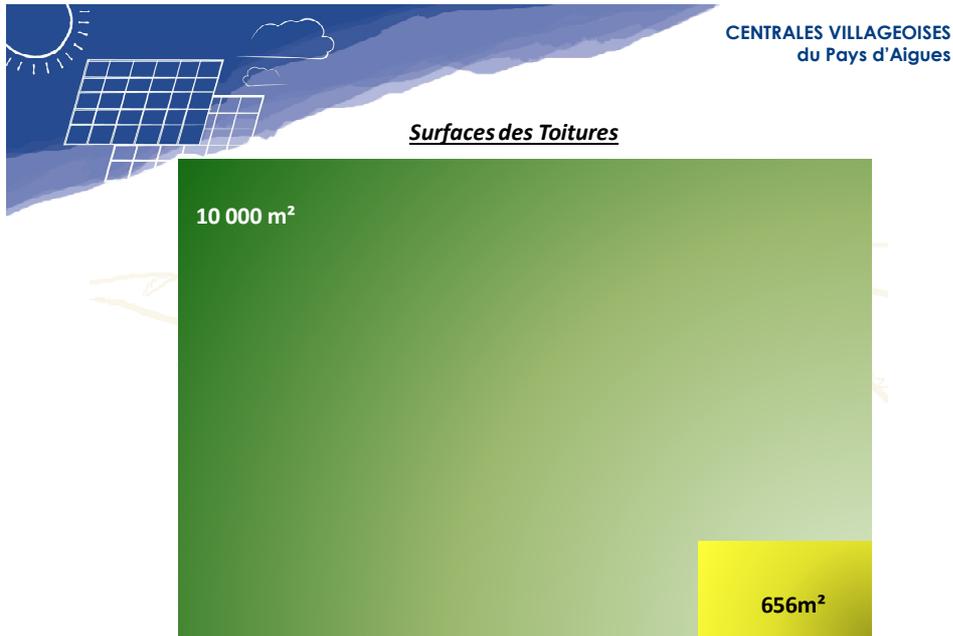
CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

Synthèse actuelle du projet

- 13 toitures retenues : 10 publiques et 3 privées
- 656 m² de panneaux PV
- 107 kWc
- 139 MWh de productible annuel moyen sur 20 ans (consommation annuelle moyenne de 19 familles)
- Coût de réalisation estimé à 275 000 € HT, soit 330 000 € TTC
- 35 800 € de recette annuelle (base 25,78 cts/kWh)

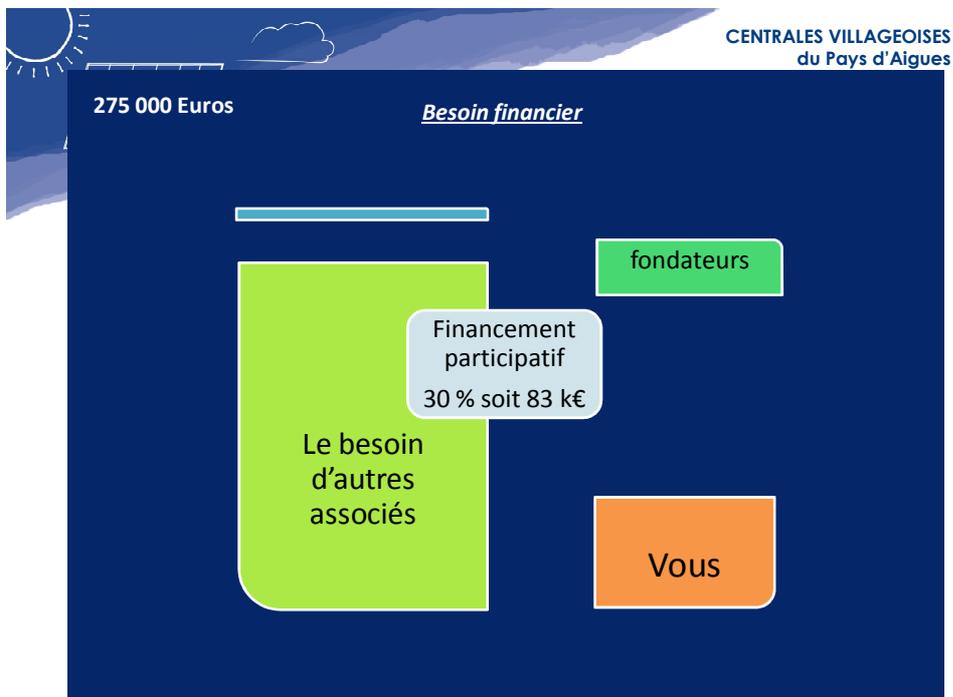
CVPA 08 septembre 2015

12



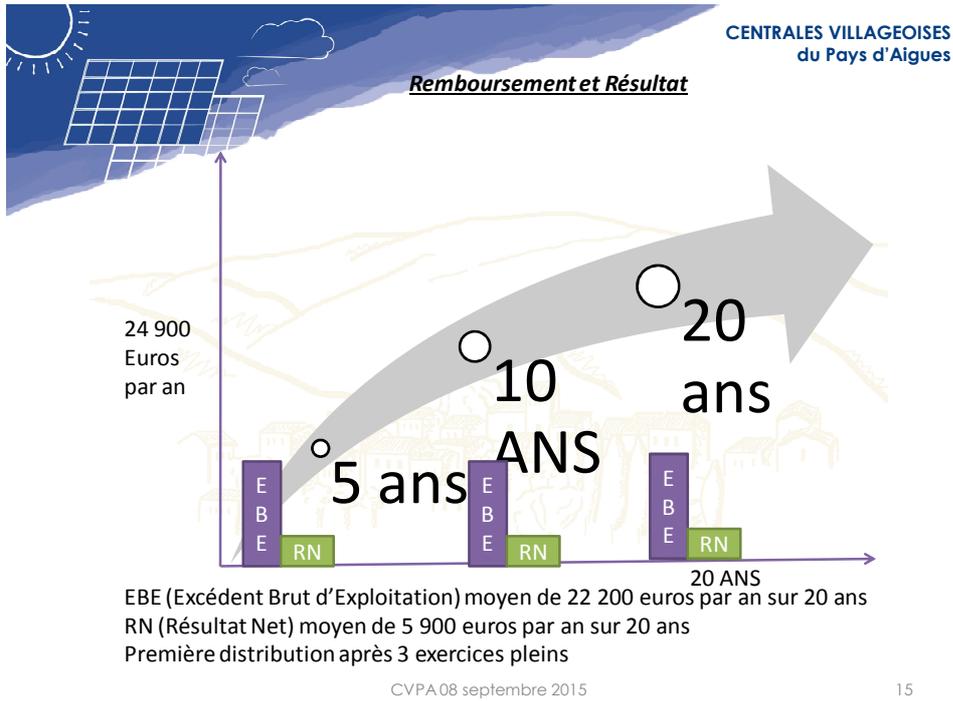
CVPA.08 septembre 2015

13





CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES



CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

principales étapes à venir (1/2)

- **septembre :**
réception des autorisations administratives de travaux et dépôt des demandes de raccordement, dossier de consultation des entreprises
- **octobre :**
 - 06/10 conférence de presse avec le Parc et COTELUB.
 - validation du dossier de consultation des entreprises et lancement des appels d'offres

CVPA08 septembre 2015

17



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

principales étapes à venir (2/2)

- **novembre :**
 - réception et dépouillement des offres
 - recherche des financements externes : banques, organismes de financement participatif, collectivités
 - dépôt du dossier de candidature auprès de la Région
- **décembre :**
1ère AG des actionnaires pour le choix des entreprises et l'engagement des commandes

CVPA08 septembre 2015

18

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES



CENTRALES VILLAGEOISES
du pays d'Aigues

vous et votre pouvoir d'agir

CVPA08 septembre 2015

19



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

comment participer au projet ?

- Participer de façon significative au capital initial de la société car c'est une condition indispensable à la réalisation du projet, maintenant que la viabilité et la rentabilité sont acquises, ainsi que la capacité de verser au minimum 3% de dividendes
- Rechercher autour de vous de nouveaux associés pour boucler nos besoins en capitaux propres (30% de l'investissement, soit **83 000 €**) pour que nous puissions obtenir les prêts nécessaires à la réalisation du projet

CVPA08 septembre 2015

20



CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

comment participer au projet ?

- Aider le conseil de gestion selon vos compétences et disponibilités :
 - communication (réunions entre amis, graphiste, Facebook, tenue de stands,...)
 - technique (vérif études, surveillance chantiers,...)
 - gestion (comptabilité, recherche de financements, juridique,...)

CVPA 08 septembre 2015

21



CENTRALES VILLAGEOISES
du pays d'Aigues

nos outils de communication



Poster
et Banderole

Prospectus

Fiche info

...



CVPA 08 septembre 2015

22



CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES



CENTRALES VILLAGEOISES
du pays d'Aigues

VOS QUESTIONS ? VOS SUGGESTIONS ? VOS PROPOSITIONS ?

CVPA 08 septembre 2015

23



CENTRALES VILLAGEOISES
du pays d'Aigues

Les partenaires techniques et financeurs de la démarche
CENTRALES VILLAGEOISES



MERCI DE VOTRE ATTENTION

CVPA 08 septembre 2015

24

CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'AIGUES



CENTRALES VILLAGEOISES
du Pays d'Aigues

ANNEXE FINANCIERE

<i>Valeur Actuelle Nette à 20 ans</i>	25357
<i>Réserves cumulées</i>	53326
<i>Taux de Rendement Interne du Projet</i>	5,35%
<i>Rentabilité financière (Résultat Net / Fonds propres)</i>	7,12%
<i>Rémunération moyenne des fonds propres sur 20 ans</i>	3,43%

CVPA.08 septembre 2015

25